

Présentation des résultats et de l'enquête SBF120 *Carbon Disclosure Project France*

Le groupe AXA a souhaité manifester son engagement dans la lutte contre le changement climatique en coproduisant le rapport de l'enquête SBF120 du *Carbon Disclosure Project France* (CDP). L'enquête *Carbon Disclosure Project* juge la réactivité des 120 plus grandes entreprises françaises dans leur prise en compte des enjeux, risques et opportunités liés au changement climatique.

Principales conclusions de l'enquête SBF120 : *Changement climatique, analyse des risques et opportunités.*

En 2008, parmi les entreprises consultées pour l'enquête CDP France :

- 97% identifient au moins un type de risque.
 - Un des premiers risques identifiés porte sur les évolutions réglementaires. En France, le contexte favorise cette prise de conscience: Grenelle de l'Environnement, évolution de l'allocation des quotas d'émissions européens, arrivée à échéance du protocole de Kyoto, en 2012.
- 95% identifient au moins une opportunité :
 - Les principales opportunités identifiées sont : les opportunités commerciales, liées aux réglementations sur le changement climatique et les émissions de GES, les opportunités de développement d'une économie « verte » ou enfin, dans une démarche de transparence très pragmatique, les impacts positifs des conséquences physiques du changement climatique.
- Seulement 39% des entreprises communiquent sur leurs émissions de GES liées à leur « *supply chain* »
 - Les risques cachés de la *Supply chain*, surnommés par Nigel Topping « *les angles morts du changement climatique* », résident dans l'activité des fournisseurs, la logistique, les services externalisés et impacts des produits utilisés par l'entreprise, les transports des salariés, etc. (cf. *Domaine 3* du GHG Protocol).
 - Le *Supply Chain Project* du CDP aide les entreprises à identifier les leviers de réductions des émissions de GES, tout au long de la chaîne de valeur.

Les points clés du débat :

Intégration de l'enjeu climatique aux investissements & « financiarisation » du carbone

Une multiplication des leviers de « *financiarisation* » :

- Développement du marché des permis d'émissions et des mécanismes et initiatives associés.
- L'Investissement Socialement Responsable (ISR) constitue un levier pour la création de produits financiers innovants. Cependant, pour se développer, au lieu de se rattacher au marché de niche de l'ISR, les critères « ESG » devront s'intégrer à la gestion traditionnelle en tant qu'éléments clés d'une analyse des risques.
- Besoin de nouveaux financements pour décarboner l'économie :
 - James Cameron, Directeur Général du CDP, souligne l'importance de la nouvelle répartition des capacités de financement et pouvoirs d'influence qui s'y rattachent, tels les fonds souverains et gouvernementaux.

Orienter le consommateur vers l'efficacité énergétique

- Besoin de créer un « signal prix », pour les entreprises comme pour les consommateurs, afin d'aller au-delà des démarches d'information et de l'approches volontariste.
- Des secteurs clés dans la lutte contre le changement climatique :
 - Le secteur de la construction (40% de la consommation énergétique mondiale)
 - Repenser la ville, son implantation, son fonctionnement et les déplacements qui s'y opèrent, revoir notre façon de construire nos bâtiments et adopter des bonnes pratiques d'usage afin d'optimiser les performances énergétiques.
 - Le secteur des transports (27% des émissions de GES en France)
 - Développer une offre de transports plus écologique : favoriser l'intermodalité et concevoir une offre attractive afin de réduire la part de l'automobile dans les transports.
- L'étiquetage, un projet phare du Grenelle de l'Environnement
 - Un projet d'étiquetage singulier : l'étiquetage des produits financiers de la CNCE
 - Etiquetage des produits financiers, selon les 3 critères « *sécurité* », « *responsabilité* » et « *climat* », qui dépasse ainsi le cadre habituel des produits matérialisés,
 - Méthodologie développée en *accès libre*, soit librement utilisable par tous les acteurs du secteur bancaire.

Perspectives

- Le rôle déterminant de la volonté politique : définition d'un nouveau cadre législatif ou d'une nouvelle façon d'orienter l'investissement, mise en place de modalités de financement incitatives ou d'un « signal prix ».
- Aux entreprises, cependant, de dépasser le cadre des institutions étatiques, de ne pas s'inscrire dans un attentisme vis-à-vis des évolutions réglementaires et ainsi, de construire leur propre voie en s'appuyant sur les attentes croissantes des consommateurs.